



**AGREEMENT BETWEEN THE MONCTON & GANDER  
DOMESTIC VIRTUAL FIRS AND THE MONTREAL VIRTUAL  
FIR**

**ACCORD ENTRE LES FIR VIRTUELLES DE MONCTON &  
GANDER INTÉRIEURE ET LA FIR VIRTUELLE DE MONTRÉAL**

Effective January 26<sup>th</sup>, 2023  
Cancels Agreement of May 19<sup>th</sup> 2022

En vigueur le 26 janvier 2023  
Annule l'accord du 19 mai 2022

**1. RESPONSIBILITIES**

**1.1 Moncton Centre**

**1.1.1 High level airspace delegation**

Moncton Centre's Sept-Îles, Taffy, Miils, Golfe, Fraser, Bobbs, Natash, and Hitor Sectors, within Montreal FIR, are delegated to Moncton FIR FL290 and above, as depicted in Appendix A.

If Moncton Centre is offline, and Gander Centre is online, Gander will assume control of these sectors.

**1.1.2 Montreal's Hauterive Sector**

The portion of the Montreal FIR's Hauterive sector east of Natashquan is delegated to Moncton and Gander, FL180 and above, as depicted in Appendix B.

**1.1.3 Gander Oceanic Transition Area (GOTA)**

1.1.3.1 GOTA airspace has been delegated to CZQM/CZQX by CZQO (Gander Oceanic) through a mutual LOA. CZQM/CZQX when online will control GOTA FL290 & ABV. When CZQM/CZQX is offline, CZQO or a NAT controller shall assume responsibility of the GOTA airspace.

Controller coordination shall occur as required.

**1. RESPONSABILITÉS**

**1.1 Centre de Moncton**

**1.1.1 Délégation de l'espace aérien supérieur**

Les secteurs Sept-Îles, Taffy, Miils, Golfe, Fraser, Bobbs, Natash et Hitor du centre de Moncton, à l'intérieur de la FIR de Montréal, sont délégués à la FIR de Moncton du FL290 et plus haut, tel que décrit dans l'annexe A.

Si le centre de Moncton est hors-ligne et que le centre de Gander est en ligne, Gander assumera le contrôle de ces secteurs.

**1.1.2 Secteur Hauterive de Montréal**

La partie du secteur Hauterive de la FIR de Montréal à l'est de Natashquan est déléguée à Moncton et Gander FL180 et plus haut, tel que décrit à l'annexe B.

**1.1.3 Zone de transition de l'espace aérien océanique de Gander (GOTA)**

1.1.3.1 L'espace aérien de la GOTA a été délégué à CZQM/CZQX par CZQO (Gander Océanique) par le biais d'une LOA mutuelle. CZQM/CZQX lorsqu' en ligne, contrôlera la GOTA FL290 et plus haut. Lorsque CZQM/CZQX est hors ligne, CZQO ou un contrôleur NAT assumera la responsabilité de l'espace aérien de la GOTA.

La coordination des contrôleurs doit avoir lieu au besoin.

1.1.3.2 Oceanic clearances will be provided by CZQM/CZQX through GOTA when online. Clearances should be accomplished 30 minutes prior to oceanic entry.

1.1.3.2 Les autorisations océaniques seront fournies par CZQM/CZQX au travers de la GOTA lorsqu'en ligne. Les autorisations doivent être effectuées 30 minutes avant l'entrée océanique.

1.1.3.3 CZUL can either pass the request and required information (see 1.1.3.3.1) onto CZQM/CZQX for processing or have the pilot communicate directly with the CZQM/CZQX controller.

1.1.3.3 CZUL peut soit transmettre la demande et les informations requises (voir 1.1.3.3.1) à CZQM/CZQX pour traitement, soit demander au pilote de communiquer directement avec le contrôleur de CZQM/CZQX.

1.1.3.3.1 Required information:

- Altitude Requested
- Mach Number Requested
- OEP ETA

1.1.3.3.1 Informations requises:

- Altitude demandée
- Nombre de Mach demandé
- Heure estimée d'arrivée au OEP

## 1.2 Montreal Centre

## 1.2 Centre de Montréal

### 1.2.1 Hauterive, Baie-James, and Nuvilik Sectors

Montreal Centre is responsible for the airspace below Moncton's and Gander's high level sectors, within Montreal FIR. This excludes the delegated airspace per 1.1.2.

### 1.2.1 Secteurs Hauterive, Baie-James et Nuvilik

Le centre de Montréal est responsable de l'espace aérien sous les secteurs haut niveau de Moncton et de Gander, à l'intérieur de la FIR de Montréal. Cela exclut l'espace aérien délégué en 1.1.2.

## 1.3 Gander Centre

## 1.3 Centre de Gander

### 1.3.1 High level airspace delegation

Gander Centre's Wabush, Vesmi, Urtak, Toxit, Lakes Hi, and Avput sectors, within Montreal FIR, are delegated to Gander Domestic FIR FL290 and above, as depicted in Appendix C.

### 1.3.1 Délégation de l'espace aérien supérieur

Les secteurs Wabush, Vesmi, Urtak, Toxit, Lakes Hi et Avput du centre de Gander, à l'intérieur de la FIR de Montréal, sont délégués à la FIR intérieure de Gander du FL290 et plus haut, tel que décrit dans l'annexe C.

If Gander Centre is offline, and Moncton Centre is online, Moncton will assume control of these sectors.

Si le centre de Gander est hors-ligne et que le centre de Moncton est en ligne, Moncton assumera le contrôle de ces secteurs.

## 2. PROCEDURES

## 2. PROCÉDURES

### 2.1 Surveillance Handoffs and Transfer of Control

### 2.1 Transferts de surveillance et de contrôle

#### 2.1.1 Transfer of Control

#### 2.1.1 Transfert de contrôle

2.1.1.1 Unless otherwise coordinated, the receiving sector, upon accepting the transfer from the initiating controller, has control for the following actions:

2.1.1.1 Sauf coordination contraire, les aéronefs sont automatiquement le contrôle de l'unité recevant le transfert dès que le transfert est accepté, et ce pour les actions suivantes :

- 30° turn left or right;
- Descent or climb;
- Speed adjustment, and;
- SSR code change.

- Virages de 30° à gauche et à droite ;
- Descentes et montées ;
- Ajustements de vitesse, et ;
- Changement du code SSR.

2.1.1.2 Unless otherwise coordinated, surveillance hand-offs shall be prior to aircraft crossing the respective sector boundary. Handoffs may be initiated & accepted when aircraft are within 50 NM of sector boundary providing that the following items are completed:

- Data Tag displays correct information
- Conflicts are not detected

### 2.1.2 Non-radar aircraft

Flight data shall be exchanged according to MANOPS 491 for any non-radar aircraft. This procedure excludes VFR flights.

## 2.2 **Coordination**

### 2.2.1 Approval Requests

For all IFR aircraft departing from aerodromes located less than 20 NM from the CZQM-CZQX/CZUL boundary and entering the other FIR, an approval request shall be performed by the transferring sector, as per MANOPS 492.1 & 492.2.

### 2.2.2 Point-Outs

For flights briefly transiting the Montreal FIR, the Moncton FIR, or the Gander Domestic FIR before entering the Boston ARTCC or Edmonton FIR airspace, a point-out may be initiated from the controlling sector, as per MANOPS 514 & 515.

### 2.2.3 Sector design

All non-standard sector profiles shall be coordinated between CZQM/CZQX & CZUL. This can be accomplished by either voice or use of ATC Chat.

The most up-to-date Montreal sectors can be found at <https://vats.im/czulsectors>.

2.1.1.2 Sauf coordination contraire, les transferts de surveillance doivent avoir lieu avant que les aéronefs ne traversent la limite de secteur respective. Les transferts peuvent être initiés et acceptés lorsque les aéronefs se trouvent à moins de 50 NM de la limite du secteur à condition que les éléments suivants soient complétés :

- L'étiquette de données affiche l'information correcte
- Aucun conflit n'est détecté

### 2.1.2 Aéronefs non-radars

Les données de vol doivent être échangées d'après MANOPS 491 pour tout aéronef non-radar. Ceci exclu les vols VFR.

## 2.2 **Coordination**

### 2.2.1 Demandes d'approbation

Une demande d'approbation sera faite par le secteur concerné pour tout aéronef IFR au départ d'un aéroport situé à moins de 20 NM de la frontière entre CZQM-CZQX/CZUL et en direction de l'autre FIR, tel que précisé dans le MANOPS 492.1 & 492.2.

### 2.2.2 Relevés de position

Pour les vols transitant la FIR de Montréal, la FIR de Moncton ou la FIR intérieure de Gander brièvement avant d'entrer dans l'espace aérien de l'ARTCC de Boston ou de la FIR d'Edmonton, un relevé de position peut être initié par le secteur responsable, tel que précisé dans le MANOPS 514 & 515.

### 2.2.3 Disposition des secteurs

Tous les profils de secteur non standard doivent être coordonnés entre CZQM/CZQX et CZUL. Cela peut être accompli soit par la voix, soit par l'utilisation du chat ATC.

Les secteurs de Montréal les plus récents peuvent être consultés au <https://vats.im/czulsectors>.

*Mark Walsh*

Mark Walsh, Chief  
Moncton/Gander FIR  
2023-01-06

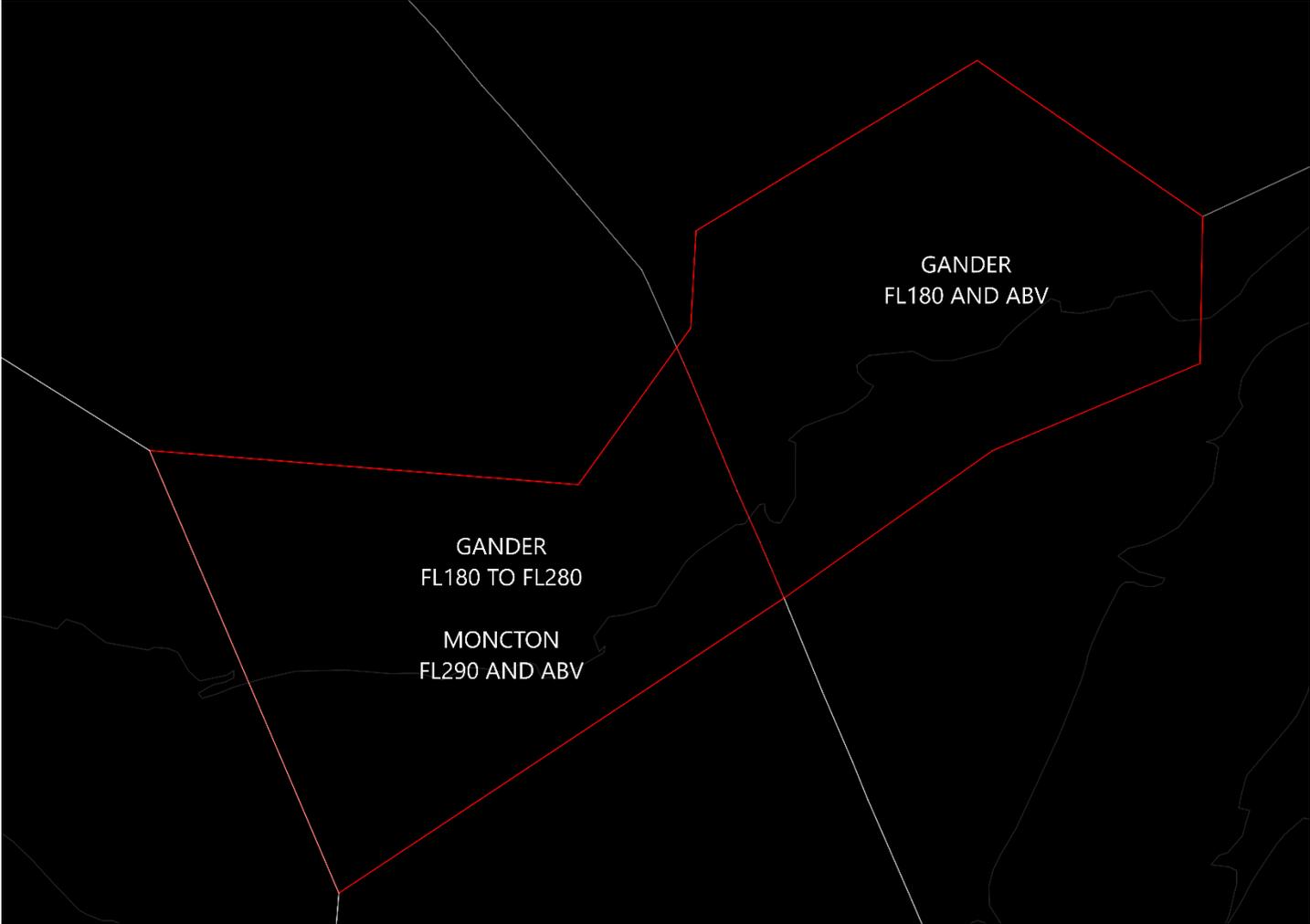
*Alexandre Dufresne*

Alexandre Dufresne, Chef  
FIR de Montréal  
2023-01-08

Appendix A / Annexe A  
High Level Airspace Delegation (CZUL-CZQM)  
Délégation d'espace aérien supérieur (CZUL-CZQM)



Appendix B / Annexe B  
Low Level Airspace Delegation  
Délégation d'espace aérien inférieur



Appendix C / Annexe C  
High Level Airspace Delegation (CZUL-CZQX)  
Délégation d'espace aérien supérieur (CZUL-CZQX)

